



Communiqué de presse
pour diffusion immédiate

26 nouvelles places en CPE à Saint-Modeste

Saint-Modeste, le 20 novembre 2023. – La députée de Rivière-du-Loup – Témiscouata (incluant Les Basques) Mme Amélie Dionne, est heureuse d’annoncer, au nom de la ministre de la Famille, Mme Suzanne Roy, l’inauguration de la nouvelle installation du Centre de la Petite Enfance des Jardins Jolis, les Amis de la forêt permettant ainsi la création de 26 places à Saint-Modeste.

L’aboutissement de ce projet est le fruit d’un partenariat entre l’entreprise Berger, le CPE des Jardins Jolis et la municipalité de Saint-Modeste, fait suite au dépôt d’une demande dans le cadre de l’appel de projets en 2018.

Le projet a permis la création de 26 nouvelles places, dont 10 places réservées aux enfants âgés de moins de 18 mois. Le financement de 2 084 762\$ du ministère de la Famille a servi à offrir ces nouvelles places qui sont disponibles depuis le 5 septembre.

Le CPE des Jardins Jolis est un organisme à but non lucratif géré par un conseil d’administration formé majoritairement de parents dont les enfants fréquentent le CPE.

« C’est une journée très significative pour les familles de Saint-Modeste et des environs. Des services de garde éducatifs à l’enfance de qualité, comme le CPE des Jardins Jolis, permettent aux enfants de profiter d’un environnement exceptionnel pour se développer et s’épanouir. C’est aussi une excellente nouvelle pour les parents de la région qui pourront bénéficier des services à un coût abordable et savoir que ce qu’ils ont de plus précieux est en sécurité. Je profite de l’occasion pour saluer le travail de toutes celles et tous ceux qui ont rendu possible la mise sur pied de ce beau projet et je souhaite de merveilleux moments aux enfants ainsi qu’à l’ensemble du personnel. » – Suzanne Roy, ministre de la Famille, ministre responsable de la région de la Montérégie et députée de Verchères

« L’inauguration de cette nouvelle installation est un événement que plusieurs familles de notre circonscription attendaient! Elle vient aussi couronner plusieurs années de démarches assidues qui ont nécessité l’implication d’une multitude d’intervenantes et d’intervenants tous plus passionnés les uns que les autres. Au nom des familles, je félicite toutes celles et tous ceux grâce à qui ce magnifique projet a été possible, dont l’entreprise Berger, un acteur important dans le développement de ce nouvel établissement. Je profite aussi de l’occasion pour remercier les éducatrices et tout le personnel du CPE qui contribueront à l’épanouissement de nos tout-petits! » – Amélie Dionne, députée de Rivière-du-Loup – Témiscouata (incluant Les Basques)

« Nous avons travaillé très fort depuis 5 ans sur ce magnifique projet. Nous y avons toujours cru depuis le début et nous pouvons enfin offrir les 26 nouvelles places dont 10 places pour les



poupons », de mentionner Mary-Eve Gauvin, directrice générale du CPE des Jardins Jolis. « Cette nouvelle installation, les Amis de la forêt, est la 5^e installation du CPE des Jardins Jolis pour un permis totalisant 192 places situées à Rivière-du-Loup, Saint-Épiphanie et Saint-Modeste. Nous y offrons une pédagogie d'éducation par la nature, donc il était primordial de s'établir à proximité d'une forêt. Nous avons pu le concrétiser en nous installant sur les terrains de notre partenaire Berger. »

« La question des places en garderie représente depuis longtemps un enjeu majeur pour notre région », de mentionner Valérie Berger, co-PDG de Berger. « En offrant ces nouvelles installations, non seulement aux familles de nos employés, mais également à la communauté locale, nous contribuons activement à combler un besoin essentiel et ainsi à soutenir la vie professionnelle des parents d'ici. »

« Pour notre entreprise, ce partenariat avec les Jardins Jolis se veut des plus naturels puisqu'il correspond en tous points à nos valeurs familiales, d'ajouter Mélissa Berger, co-PDG de Berger. Par la concrétisation de ce nouveau CPE, Berger souhaite réitérer son engagement à offrir un environnement de travail où les besoins de chacun sont pris en considération et où l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est fortement encouragé. »

En tant qu'entreprise, Berger souhaite également favoriser l'arrivée des jeunes familles dans ses communautés. Une position qu'entérine également M. Louis-Marie Bastille, maire de Saint-Modeste. « Notre municipalité est en croissance. L'ajout de cette nouvelle installation viendra assurément répondre à un besoin et augmenter notre attractivité », mentionne M. Bastille.

À propos du CPE des Jardins Jolis

Avec ses cinq installations situées à Rivière-du-Loup, à Saint-Épiphanie et à Saint-Modeste, le CPE des Jardins Jolis accueille quotidiennement 192 enfants. La passion qui anime ses professionnels est sans contredit l'amour porté aux êtres les plus précieux que sont les enfants. Nos principaux objectifs sont d'accueillir les enfants et répondre à leurs besoins, assurer leur santé, leur sécurité et leur bien-être, favoriser l'égalité des chances, contribuer à leur socialisation, apporter un appui à leurs parents et enfin, faciliter leur entrée à l'école.

À propos de Berger

Berger est une entreprise familiale de troisième génération créée en 1963 qui a pour mission de sélectionner et de traiter les matières premières afin de produire des supports de croissance horticoles et agricole de façon responsable. Au fil des ans, l'entreprise s'est développée un réseau comprenant pas moins de 13 sites de récoltes et 8 usines de production en Amérique du Nord.

-30-

Sources : Mary-Eve Gauvin
Directrice Générale – CPE des Jardins Jolis
maryeve.gauvin@cpejardinsjolis.com
418 862-1117 #223

Marie-Hélène Caron
Superviseure aux Communications- Berger
mhelenec@berger.ca
418 862-4462 #1473